



**PRÉFÈTE  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service nature et forêt**

Bureau foncier forestier protection de la forêt

Mont-de-Marsan, le 3 décembre 2020

Affaire suivie par : Laurent DUROU

Technicien forestier

Tél : 05 58 51 31 91

Mél : [ddtm-snf@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-snf@landes.gouv.fr)

**Objet** : Mise en œuvre de l'article L.123-19 du code de l'environnement  
Participation du public

### Bilan des observations 2/3

En vue du projet de réalisation d'un lotissement sur son territoire, la commune de LABENNE représentée par Monsieur DUPONT Frédéric a déposé une demande de défrichement de 4ha 37a 18ca de terrain appartenant à la SCI IMMOBILIERE SUD ATLANTIQUE.

#### 1 AFFICHAGE ET PUBLICATION :

L'avis de consultation publique a été affiché en mairie à partir du lundi 19 octobre 2020 au jeudi 19 novembre 2020.

L'avis a également été publié sur le site internet de la préfecture (lien ci dessous) :

<http://www.landes.gouv.fr/consultations-du-public-r400.html>

#### 2 CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier mis à disposition du public contenait les pièces suivantes :

- la demande d'autorisation de défrichement,
- l'étude d'impact,
- l'avis de l'autorité environnementale,
- la réponse du pétitionnaire à l'avis de l'autorité environnementale,
- l'avis des collectivités
- le procès verbal de reconnaissance des bois à défricher,
- la réponse du pétitionnaire au procès verbal de reconnaissance des bois à défricher.

#### 3 DÉROULEMENT DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC :

En application de l'article L.123-19 du code de l'environnement, la demande d'autorisation de défrichement et son dossier sont mis en ligne par voie électronique et sur support papier dans les locaux et aux horaires d'ouverture de la préfecture Mont de Marsan et de la sous-préfecture de Dax en vue de la participation du public.

#### 4 OBSERVATIONS DU PUBLIC :

#### 4.1 Tableau de synthèse des avis

	Favorable	Neutre	Défavorable
Avis	0	0	0

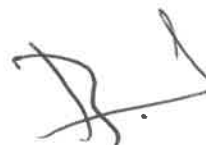
#### 4.2 Tableau détaillé des observations

Date	Identification du déposant	Modalité	Nature de l'observation	Réponse de la DDTM

#### 4.3 Analyse des observations

Pas d'observations

Pour le directeur et par délégation,  
Le chef de service,



Bernard GUILLEMOTONIA